Transport maritime à courte distance : alternative dynamique dans une chaîne de transport durable. 2ème rapport

1999/2164(COS) - 23/05/2000

La commission a adopté le rapport de Mme Karla PEIJS (PPE/DE, NL) faisant suite au deuxième rapport bisannuel d'évaluation de la Commission européenne sur le transport maritime à courte distance. La commission parlementaire demande à la Commission européenne et au Conseil de prendre des mesures en vue d'accroître la contribution de ce mode de transport maritime au système de transport européen, eu égard tout particulièrement à la congestion du trafic, au prix élevé de l'infrastructure et à l'importance des coûts environnementaux inhérents aux autres modes de transport. Les gouvernements des États membres sont invités à prendre des mesures pour que s'accroisse la part du secteur maritime à courte distance dans le transport de marchandises. La commission est également d'avis que ce secteur économique devrait être encouragé au moyen de fonds européens. Elle invite par ailleurs la Commission à créer au niveau communautaire un organisme chargé d'assurer la nécessaire coordination entre toutes les parties, privées et publiques, intéressées par le développement du transport maritime à courte distance.